



PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS 27 AOÛT 2024 – 19 H 30

1. Mot de bienvenue
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
L'ordre du jour est lu par la direction et adopté par Tasha Adams.
3. Désignation d'un secrétaire d'assemblée
La secrétaire sera Chantal Castonguay, T.E.S.
4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 29 août 23 (voir p.j.)
L'adoption du procès-verbal est proposée par Krystel Beluse et approuvé par Tasha Adams.
5. Présentation de l'école – rapport annuel 2023-2024
Geneviève Allaire présente le taux de réussite de l'année 23-24, l'assiduité des élèves ainsi que le nouveau projet de coin d'apaisement.
6. [Rôles et fonctions du conseil d'établissement](#)



Un membre parent d'un conseil d'établissement primaire représente les intérêts et les préoccupations des familles auprès de l'école, contribuant à l'amélioration des conditions d'apprentissage et à la prise de décisions concernant la gestion de l'établissement. Il participe également à la communication entre l'école et les familles pour favoriser une collaboration efficace.

La direction mentionne que le rôle du membre du conseil d'établissement est de représenter l'ensemble des parents, participer aux décisions concernant la vie à l'école.

Mme Beluse et la direction soulignent l'importance d'assister aux rencontres, car bien qu'elles soient agréables, elles demeurent des réunions très protocolaires.

Mme Adams mentionne que les capsules obligatoires sont les seuls désagréments d'être membre du conseil d'établissement. Ces capsules sont à visionner qu'une seule fois au début du mandat.

7. Nomination d'une présidence d'élection
Vanessa Laplante se propose comme présidente d'élection.
Approuvé par l'ensemble des parents présents.

8. Élection des parents au conseil d'établissement

8.1 Procédure d'élection

Il y a 4 postes à pourvoir comme parents et 1 poste comme parent-substitut.

8.2 Mise en candidature

Voici les personnes qui ont soumises leur candidature

- Marie-Michelle Thorne
- Tasha Adams
- Krystel Beluse
- Sarah Durand
- Anne-Julie Olivier – substitut –
- Audrey Laplante – substitut-

8.3 Vote

9. Élection du représentant au comité de parents et d'un substitut

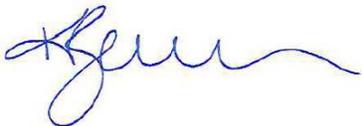
10. Décision quant à la mise en place d'un organisme de participation des parents

11. Date de la première rencontre du conseil d'établissement

La première réunion aura lieu le 26 septembre à 18h30 à la salle polyvalente.

12. Levée de l'assemblée

L'assemblée a pris fin à 20h00



Krystel Béluse
Présidente du conseil d'établissement



Geneviève Allaire
Directrice